



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 41350

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le financement de la transition écologique et énergétique par la banque publique d'investissement. L'article 1er de la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la Banque publique d'investissement indique qu'elle « apporte son soutien à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique ». Dans son rapport du 21 mai 2013, le groupe de travail du Conseil national du débat sur la transition énergétique souhaitait faire de la BPI un « outil central du financement de la transition énergétique pour nos entreprises, via une doctrine d'intervention renforcée et des financements supplémentaires dédiés ». Aussi, elle souhaiterait connaître une première évaluation de la contribution des entreprises accompagnées à la transition écologique et énergétique.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41350

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11515

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)